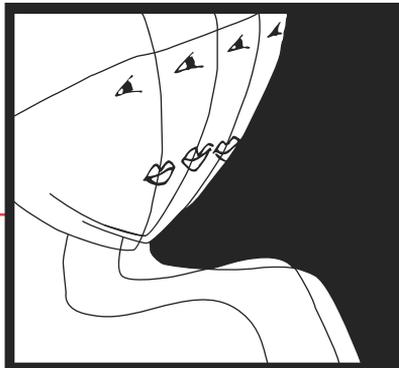


REVUE BIMESTRIELLE  
CENTRE D'INFORMATION  
ET D'ÉTUDES  
SUR LES MIGRATIONS  
INTERNATIONALES

# ***MIGRATIONS*** **SOCIÉTÉ**



**CIEMI**

**Familles des émigrés  
restées à Oujda**

**Vers un droit à  
la mobilité ?**

Vol. 21, n° 121  
janvier - février 2009



# MIGRATIONS S O C I É T É

Vol. XXI, n° 121, janvier - février 2009

Revue bimestrielle du CIEMI

*publiée avec le concours*

*de l'ACSE, du Centre national du livre  
du CCFD et de la Ville de Paris*

centre national du  
**Livre**

**l'acse**

l'agence nationale pour  
la cohésion sociale  
et l'égalité des chances



MAIRIE DE PARIS

## COMITÉ ÉDITORIAL

Luca Marin (*Directeur du CIEMI*),  
Beniamino Rossi (*Codirecteur du CIEMI*),  
Vincent Geisser (*Directeur de la publication*),  
Pedro Vianna (*Rédacteur en chef*),  
Myrna Giovanella (*Secrétaire de rédaction*),  
Christine Pelloquin, Lorenzo Prencipe

## CONSEIL SCIENTIFIQUE

Dominique Baillet, Alain Battegay, Saïd Bouziri,  
Manuel Boucher, François Brun, Martine Cohen,  
Catherine Delcroix, Moustapha Diop,  
Yvan Gastaut, Nicolas Jounin, Françoise Lorcerie,  
Pierre Martinot-Lagarde, Mirjana Morokvasic,  
Bruno Quemada, Jean-Luc Richard, Isabelle Rigoni,  
Emmanuelle Santelli, Blandine Veith, Lisa Vitturi,  
Catherine Wihtol de Wenden, Ahsène Zehraoui

## Correspondants étrangers :

ROME : Centro Studi Emigrazione (CSER)  
BÂLE : Vereinigte Studienzentren für Auswanderungsfragen (CSERPE)  
BRUXELLES : Centre Bruxellois d'Action Interculturelle  
LONDRES : Scalabrini Center  
MADRID : Delegación Diocesana de Inmigrantes

CE NUMÉRO : 14 € (Étranger : 16 €)

46, rue de Montreuil - 75011 Paris

Tél. : 01.43.72.49.34 / Fax : 01.43.72.06.42

E-mails : [ms@ciemi.org](mailto:ms@ciemi.org)

[doc@ciemi.org](mailto:doc@ciemi.org)

[contact@ciemi.org](mailto:contact@ciemi.org)

## ABONNEMENTS

(Voir encadrés à la fin de ce numéro)

Les articles insérés restent la propriété de *MIGRATIONS SOCIÉTÉ*, et toute reproduction, même partielle, nécessite au préalable l'autorisation de la Direction.

# SOMMAIRE

---

## ÉDITORIAL :

Vers un ministère de l'invasion  
territoriale, de l'identité nationale...  
et de la délation "sociale" ?

*Vincent Geisser* 3

## ARTICLE

Familles des émigrés restées à Oujda

*Noureddine Bouammali* 13

## DOSSIER : Vers un droit à la mobilité ?

*(coordonné par Yvain Corradi)*

31

### **I. Introduction**

33

Le droit à la mobilité : nouvel horizon  
pour penser les migrations ?

*Yvain Corradi* 35

Vers un droit universel à la mobilité

*Catherine Wihtol de Wenden* 39

### **II. Les migrations aujourd'hui : nouvelles formes, nouvelles contraintes, nouvelles voies**

45

Mascarade des migrations : nouvelles  
formes, nouveaux enjeux

*Hervé Le Bras* 47

Mouvements migratoires : différences,  
diversité et identités

*Michel Wieviorka* 55

Conséquences des restrictions du droit à  
la mobilité sur les droits des migrants

*Claire Rodier* 61

Privations de droits et initiatives des  
migrants algériens sans papiers

*Marie-Thérèse Têtu Delage* 67

La mobilité dans la Corne de l'Afrique :  
entre urgence humanitaire et contrainte  
sécuritaire

*Hélène Thiollet* 75

### **III. Droit à la mobilité (et gouvernance mondiale des migrations)**

89

L'état du droit à la mobilité

*Michel Miaille* 91

Droits des travailleurs migrants :  
état des lieux

*Jean-François Trogrlic* 105

Les restrictions à la libre circulation des travailleurs	<i>Dimitrios Kontizas</i>	113
Les défis à relever dans une économie mondiale en mutation	<i>Jean-Philippe Chauzy</i>	127
Pour un espace francophone des migrations	<i>Jean-Pierre Hoss</i>	141
Vers une gouvernance mondiale des migrations : enjeux, réalités et perspectives	<i>Mélodie Beaujeu</i>	147
<b>IV. Des acteurs, des actions et leurs propositions</b>		159
Le rôle des pouvoirs publics locaux : l'expérience de Nantes	<i>Jean-Philippe Magnen</i> <i>Patricia Dupré-Cormerais</i>	161
Comment encourager la mobilité des salariés ?	<i>Denis Granger</i>	171
Quel(s) droit(s) pour quelle(s) mobilité(s) ?	<i>Jean-Louis Malys</i>	175
Migrations, mobilité et éducation : quels enjeux ?	<i>David Lopez</i>	181
L'engagement de la société civile	<i>Conny Reuter</i>	187
Gouvernance globale de la migration	<i>Régine De Clercq</i>	193
L'apport du Forum mondial sur la migration et le développement	<i>Romeo E. Matsas</i>	203
<b>V. Synthèse</b>		211
Le droit à la mobilité. Conclusion du colloque sur le droit à la mobilité	<i>Frédéric Tiberghien</i>	213
Bibliographie sélective	<i>Christine Pelloquin</i>	223
<b>NOTE DE LECTURE</b>		
Traces de luttes. 1924-2007. Mon engagement entre utopie et réalité ( <i>de Marius Apostolo</i> )	<i>Luca Marin</i>	229
<b>DOCUMENTATION</b>	<i>Christine Pelloquin</i>	233



## GOVERNANCE GLOBALE DE LA MIGRATION

Régine DE CLERCQ \*

Selon Jean-François Rischard, dans son livre *20 défis pour la planète, 20 ans pour y faire face* publié en 2002<sup>1</sup>, l'évolution mondiale est propulsée par deux phénomènes qui, actuellement, évoluent de façon exponentielle : la mondialisation d'un côté et l'évolution démographique de l'autre. Cette analyse s'avère encore plus pertinente aujourd'hui. L'essor d'internet, la démocratisation du transport et la libéralisation du commerce accélèrent la mondialisation à une cadence jamais vue jusqu'à présent. L'évolution démographique est phénoménale, surtout dans les pays en voie de développement : l'Inde comptait 518 millions d'habitants en 1950, sa population actuelle est de 1 095 millions. Pendant la même période, la population de la Chine a plus que doublé, celle du Brésil a quadruplé, celle de l'Indonésie s'est multipliée par trois. En revanche, la population dans la plupart des pays industrialisés a régressé, sauf dans des pays comme la France et les États-Unis où elle a doublé. Le déséquilibre mondial de l'évolution démographique propulse des déséquilibres dans les marchés internationaux de l'emploi car, de plus en plus, les gens et les emplois ne se trouvent pas au même endroit. En réponse à leur forte croissance démographique, les pays comme la Chine, les Philippines, l'Inde, le Pakistan... favorisent l'emploi de leurs jeunes populations à l'étranger.

Le nombre de migrants a doublé ces dernières décennies : on l'estime à presque 200 millions, mais en pourcentage de la population mondiale, il est resté constant : quelque 3 %. Toutefois, les flux migratoires se sont renversés depuis la décolonisation, et la migration Sud-Nord représente maintenant 60 % du total, avec un quadruplement en 35 ans en Allemagne et aux États-Unis, tandis qu'elle est tombée de moitié dans

---

\* Ambassadrice de Belgique à Berne, organisatrice du 1<sup>er</sup> Forum mondial sur la migration et le développement et conseillère en chef du gouvernement grec qui organise le Forum en 2009. Les vues exprimées dans cette contribution sont uniquement celles de l'auteur et n'engagent nullement ni le gouvernement belge ni le Forum.

1. Cf. RISCHARD, Jean-François, *High noon : 20 global problems, 20 years to solve them*, New York : Basic Books, 2002, 245 p. ; RISCHARD, Jean-François, *20 défis pour la planète, 20 ans pour y faire face*, Arles : Actes Sud, 2003, 300 p. Jean-François Rischard est vice-président de la Banque mondiale pour l'Europe.

des pays comme l'Inde<sup>2</sup>. Nonobstant, beaucoup de pays européens manquent d'ingénieurs, d'infirmières, d'enseignants et d'aide-ménagères. La migration internationale s'est démocratisée et le profil des migrants s'est diversifié, car partir à l'étranger est devenu plus accessible tant à la classe moyenne qu'aux personnes moins qualifiées. La migration s'est aussi *commercialisée* et parfois *criminalisée*. Une enquête en Suisse a révélé qu'entre 40 % et 70 % des demandeurs d'asile ont fait appel à des passeurs dont les services se facturent entre quelques milliers et 75 000 francs suisses, le trafic de personnes rapportant maintenant plus que le trafic de drogues<sup>3</sup>. Enfin, le thème de la migration est controversé sur le plan politique. La raison pour laquelle les pays confrontés au vieillissement de leurs populations — et donc ayant besoin de migrants — ne réussissent pas à s'adapter à ces évolutions est qu'ils en sont restés à une politique migratoire dominée par le regroupement familial.

Les organisations internationales ne se sont pas avérées très adéquates pour réguler ou gérer tous ces nouveaux flux internationaux, ce qui n'étonne pas, l'immigration internationale restant une matière régulée exclusivement au niveau national (même si certaines initiatives sont entreprises au niveau européen, telles que la proposition d'une « *carte bleue européenne* » pour les immigrés hautement qualifiés). Tout cela engendre une migration internationale parfois chaotique, voire violente, avec de larges populations de migrants illégaux, dont le nombre est estimé à 12 millions aux États-Unis et qui est également très important en Europe ; cela non plus n'étonne : le manque de gestion de la migration par les États a entraîné une gestion par les migrants eux-mêmes qui font appel à des « professionnels » plus ou moins scrupuleux qui leur fournissent « ce qu'il faut » pour qu'ils puissent entrer « légalement » dans les pays de destination, sachant parfaitement que « ce qu'il faut » est très souvent « faux ». Cela rappelle l'époque où le commerce était régulé nationalement et la contrebande florissante.

Les pays du Nord déploient des moyens gigantesques pour le « *contrôle des frontières* » destiné à empêcher l'entrée de migrants illégaux sur leurs territoires : FRONTEX, l'organisation européenne qui surveille la Méditerranée, dispose de 100 bateaux de patrouille, de radars et d'avions... Mais à Malte et aux Canaries, des pirogues continuent à arriver (cachées parfois derrière de gros navires...), même si leur

---

2. Chiffres de l'Organisation internationale pour les migrations.

3. Chiffres du Département de la Justice suisse (enquête 2008).

nombre a baissé ces derniers temps. Les murs et barbelés aux États-Unis d'Amérique et en Espagne sont contournés grâce à des tunnels et à des routes alternatives. En même temps, le coût humain de cette migration ne cesse d'augmenter : des centaines sinon des milliers de candidats migrants périssent en route au Mexique, dans l'Atlantique... Voilà de bonnes raisons pour aborder la migration différemment, afin de trouver des solutions plus humaines, mais aussi plus efficaces et moins coûteuses.

Le Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD), ou Global Forum on migration and development (GFMD) en anglais, est une tentative d'une telle nouvelle approche<sup>4</sup>. Proposé par Kofi Annan, secrétaire général des Nations unies, lors du *Dialogue de haut niveau des Nations unies sur les migrations et le développement* à New York en septembre 2006, ce Forum a tenu sa première réunion du 9 au 11 juillet 2007 à Bruxelles. Il a été organisé et préparé par le gouvernement belge et j'avais l'honneur d'en avoir la charge, en consultation avec le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies, Peter Sutherland.

L'objectif du Forum est d'approfondir, au travers d'un renforcement des dialogues et des partenariats, la compréhension des possibilités ainsi que des défis posés par la migration au développement et vice-versa. Il veut identifier des moyens concrets et « orientés vers l'action » pour les aborder et les rendre opérationnels aux niveaux national, régional et mondial, et répondre concrètement à la question « comment progresser ? » sur la base des analyses existantes. Il est le début d'un nouveau processus international informel, mené et géré par les gouvernements, sur une base volontaire.

Le Forum a été conçu en deux parties, étroitement liées :

\* une journée de la société civile, le 9 juillet 2007, qui a rassemblé plus de 200 représentants d'ONG, d'organisations de diasporas, du secteur des entreprises, d'universités et de laboratoires d'idées (*think tanks*), de syndicats venant du monde entier. Cette journée de débats avait été précédée par des discussions très larges menées par la voie électronique et par une conférence téléphonique mondiale. Ces différentes consultations ont donné lieu à un rapport qui fut transmis aux gouvernements et présenté pour discussion lors de la séance plénière de la réunion gouvernementale qui suivit ;

---

4. Voir, dans ce même dossier, la contribution de Romeo E. Matsas, page 203 [NDLR].

- \* une réunion gouvernementale qui s'est tenue les 10 et 11 juillet 2007, à laquelle ont participé plus de 800 délégués représentant 156 États membres des Nations unies, le Saint-Siège (qui y a un statut d'observateur) et plus de 20 organisations internationales, ainsi que la Commission européenne et une délégation de la société civile.

## Les priorités des gouvernements

Suite à l'enquête menée par le gouvernement belge sur les priorités des pays, à laquelle 124 pays avaient répondu, l'ordre du jour proposé pour la première réunion du Forum portait sur deux questions fondamentales : la contribution de la migration au développement économique et social et la cohérence des politiques migratoires.

La contribution économique des migrants au développement de leur pays hôte et de leur pays d'origine est multiple, mais deux aspects importants ont été étudiés. Le premier, particulièrement bien documenté, est celui des transferts de fonds par les migrants vers leur pays d'origine. Le montant exact des transferts officiels vers les pays en développement fait l'objet de discussion. Selon la Banque mondiale, ils se chiffraient en 2008 à 283 milliards de dollars, d'autres sources comme le Fonds international pour le développement agricole (IFAD) les estimant même plus élevés, à quelque 300 milliards de dollars, et à beaucoup plus encore si l'on compte l'argent envoyé informellement<sup>5</sup>.

Le Forum mondial a examiné comment ces envois peuvent être facilités, améliorés, rendus moins coûteux grâce aux nouvelles technologies. Il a aussi discuté comment mettre en place les conditions pour qu'ils contribuent encore mieux et davantage au développement et à l'investissement au niveau des ménages, des villages, des communautés et au niveau macro-économique. Ces conditions vont de la bonne gouvernance à l'éducation financière des migrants et de leur famille, à la création d'instruments financiers adaptés aux modestes montants dont il s'agit souvent. Certains lecteurs se souviendront que, dans le passé, les Caisses d'épargne belges et françaises collectaient, le lundi matin, auprès des écoliers, l'argent de poche qu'ils n'avaient pas dépensé le week-end, en collant un timbre dans un livret, ce qui a permis de construire des routes et des ponts dans les années 1950 et 1960. On pourrait imaginer

---

5. Cf. RATHA, Dilip ; MOHAPATRA, Sanket ; XU, Zhimei, "Outlook for remittances flows 2008-2010 : growth expected to moderate significantly, but flows to remain resilient", *Migration and Development Brief*, n° 8, November 2008, Banque mondiale, 14 p., [http://siteresources.worldbank.org/INTPROSPECTS/Resources/334934-1110315015165/MD\\_Brief8.pdf](http://siteresources.worldbank.org/INTPROSPECTS/Resources/334934-1110315015165/MD_Brief8.pdf)

que la même chose se fasse à partir des transferts de fonds de migrants. Les micro-crédits pourraient être garantis par les “revenus” stables que représentent ces transferts et on pourrait les “assurer” pour permettre aux familles de continuer à les recevoir, même si les envois cessent suite au décès ou au départ du migrant.

Le deuxième aspect de la contribution au développement économique et social qui a été traité au Forum global concerne la mobilité internationale ainsi que les possibilités et les risques qu'elle représente pour les sociétés d'origine et d'accueil :

- \* La fuite des cerveaux dans les pays en développement requiert une meilleure conciliation des intérêts des pays d'accueil et des pays d'origine, surtout les plus pauvres. Plus de concertation internationale est nécessaire pour assurer une distribution équitable des ressources humaines hautement qualifiées, par la mise en place de stratégies de formation sans oublier la création de conditions propices au développement dans les pays d'origine, mais aussi de pratiques de recrutement éthique dans les pays d'accueil.
- \* Comment les pays peuvent-ils s'assurer que des accords bilatéraux réglant le statut de travailleurs temporaires moins qualifiés ne mènent pas à l'exploitation ? Comment “engager” le secteur privé dans la création de conditions de travail décentes et dans le respect des droits de ces migrants ?
- \* Quant à la migration circulaire comme instrument de développement, suite aux discussions elle fera l'objet d'un projet pilote entre l'Union européenne et l'île Maurice, examinant de façon concrète des questions comme la portabilité de pensions, de la sécurité sociale, la création de visas multiples facilitant des va-et-vient.

Le deuxième grand chantier du Forum concernait la mise en place d'un système politique cohérent, aux niveaux régional, national et international ; les discussions portaient sur les moyens de faire de la migration un instrument de développement sans toutefois substituer la migration au développement. En effet, le monde va devoir choisir : voir de plus en plus de migrants ou créer sur place les perspectives pour le développement ; subventionner l'agriculture dans les pays industrialisés ou permettre son épanouissement dans les pays en voie de développement.

À travers les différentes tables rondes de discussion, la question des droits des migrants était un thème constant, et plusieurs suggestions ont

été formulées pour améliorer la connaissance et l'accès à ces droits ou donner davantage de pouvoir aux migrants.

Les thèmes discutés à Bruxelles n'épuisent pas l'ordre du jour du Forum... il y a plusieurs questions à approfondir et elles le seront dans des réunions successives. Ainsi, l'ordre du jour du Forum mondial sur la migration et le développement de Manille, en octobre 2008, prévoyait d'accorder une plus grande attention aux questions des droits et des obligations des migrants, toujours de façon concrète : comment, sur le terrain, peuvent-ils s'exprimer et être garantis ?

## **Évaluation du Forum mondial sur la migration et le développement**

Il est trop tôt pour faire une évaluation de l'utilité du processus, mais la première réunion du Forum a été considérée comme une grande réussite parce que, pour la première fois, il y a eu des discussions et des échanges francs et fructueux entre les participants qui ont eux-mêmes identifié des pistes concrètes — 56 au total — pour renforcer le lien entre la migration et le développement. Ce premier Forum a aussi permis une discussion sans tabou sur des questions politiquement délicates telles que les droits des migrants, la question de la fuite des cerveaux, les conditions (de gouvernance) à mettre en place pour éviter la migration par nécessité et non par choix, la cohérence des politiques, etc.

Dès la première réunion du Forum on a pu constater un dialogue renforcé tant au niveau national qu'au niveau international.

Au niveau national, où pour la première fois les ministères responsables des secteurs de l'Emploi, de la Justice, des Affaires étrangères, de l'Intérieur, du Développement, etc. se sont concertés sur la question de la migration. Un "outil" extrêmement efficace a été créé à la demande de la Belgique par l'identification de contacts nationaux (ainsi 150 personnes de haut niveau ont été identifiées dans différents pays). Ces contacts ont une double mission : être le relais national pour le Forum, mais aussi mettre en place la concertation nationale. Ils ont ainsi établi, par exemple, la liste des priorités nationales en consultation avec toutes les parties concernées.

Au niveau international, le Forum a non seulement conduit à un vrai dialogue entre pays d'origine, pays d'accueil et organisations internationales, mais il a aussi engagé la société civile, y compris les associations de migrants, ces dernières jusque-là très peu consultées.

En bref, le Forum comble un vide politique à plusieurs niveaux et a, curieusement, mené à une certaine coordination au niveau international, en portant tous les regards dans la même direction, en réponse à l'ordre du jour qui avait été arrêté par les gouvernements. Il faut maintenant espérer que les recommandations seront suivies de la même manière par tous les participants.

Grâce à l'approche participative de préparation qu'ont mise en place les organisateurs, des "équipes" se sont constituées avec une soixantaine de partenaires de pays du Sud et du Nord, de membres des gouvernements, de la société civile et d'organisations internationales, qui ont travaillé ensemble, jour après jour, pendant plusieurs mois, sur les différents thèmes et sous-thèmes pour préparer des documents de fond rassemblant la connaissance "collective" et pour identifier conjointement des actions. Cette méthode est certainement une des clés du succès ; elle a permis une véritable "appropriation" des sujets par les participants au processus.

Mettre le développement des pays d'origine et aussi des pays d'accueil au centre du débat sur la migration internationale crée un intérêt commun pour les pays développés et les pays en voie de développement : la migration n'est alors plus une menace, mais offre à tous des possibilités intéressantes. Cette approche constructive devrait aussi permettre de développer à terme une vision globale commune sur la migration, avec des responsabilités mutuelles mieux définies et une meilleure appréciation des enjeux. Les décideurs politiques responsables de la migration et du développement pourront ainsi atteindre leurs objectifs respectifs de manière plus efficace et restaurer la confiance dans le système migratoire. C'est la condition *sine qua non* pour créer une plus grande ouverture dans les pays industrialisés afin de faire face à la pénurie de main-d'œuvre.

## Défis et avenir

Le Forum mondial sur la migration et le développement n'en est qu'à ses débuts, sa trajectoire future est loin d'être claire. D'un côté, il jouit d'une adhésion enthousiaste des gouvernements membres, mais ceux-ci deviennent très prudents, voire réticents quand il s'agit de lui donner "une structure", même légère, et des moyens financiers propres.

Les Philippines ont repris le flambeau des mains de la Belgique en octobre dernier, et la présidence est déjà assurée jusqu'en 2011

respectivement par la Grèce, l'Argentine et l'Espagne. Le Forum fonctionne donc, mais pour la plus grande partie grâce à la bonne volonté des gouvernements organisateurs individuels, finalement assez nombreux.

Le Forum a arrêté aussi à Bruxelles des modalités opérationnelles : celles-ci prévoient un président, une *troïka* (le président, le président précédent, qui est également coprésident, et le futur président).

Un groupe de pilotage composé de gouvernements prêts à fournir un appui politique et conceptuel à la présidence et au processus s'est mis en place, tandis que "Les Amis du Forum", un groupe consultatif ouvert à tous, pilote la préparation des réunions. Le financement, toutefois, pèse primordialement sur le pays hôte.

La Belgique a pu disposer d'un budget propre important et de contributions volontaires généreuses, qui dépassaient même les besoins ; la question est de savoir si un tel élan est durable. Même dans ce cas, le coût en termes de pertes de connaissance et d'expérience des présidences successives n'en reste pas moins élevé. L'"équipe internationale" (*taskforce*) que la Belgique avait rassemblée pour préparer la première réunion du Forum a été dissoute à la fin de son mandat. Le transfert des archives et du site web, le fait d'associer les Philippines aux travaux préparatoires, la création d'une *troïka*, l'implication active de la présidence belge dans la préparation de la réunion de Manille sont autant de facteurs qui contribuent à faciliter la transition, mais la décentralisation de la préparation, passant de Bruxelles à Manille, avec Genève comme troisième pôle pour la tenue des réunions des "Amis du Forum", hypothèque l'efficacité organisationnelle.

Les États devront aussi résoudre certaines contradictions du processus actuel. Précisément, le souhait des États de voir se nouer un dialogue "concret" lors du Forum semble difficilement conciliable avec l'absence de moyens permettant un suivi. Si la conclusion d'alliances stratégiques avec certaines organisations pouvait faire avancer sur le terrain des mesures et des projets, le Forum lui-même devrait disposer de la capacité de suivre et de rapporter sur ces progrès. Cela est vital pour la crédibilité du processus... Il y a un besoin urgent de ressources humaines pour une telle fonction, et cela dans la durée.

Deuxièmement, la volonté d'obtenir des résultats tangibles et concrets est quelque peu contradictoire avec le profil des invités politiques de haut niveau (*high level policy practioners*), car le Forum doit éviter les discours politiques au profit d'un réel dialogue. Cela n'a pas empêché un nombre important de ministres de participer à la première réunion du

Forum. Il faudra à l'avenir trouver le moyen de les associer plus systématiquement, par exemple dans un "segment de haut niveau", soumis toutefois à la "règle" du Forum, qui est celle du débat interactif.

D'autres questions telles que les relations du Forum avec le système des Nations unies semblent provisoirement satisfaisantes avec la présence du secrétaire général au Forum et la consultation régulière de son représentant spécial. La contribution active à la préparation et au suivi de l'entièreté du système des Nations unies — variable selon les thèmes — est un atout pour le Forum. Les relations avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), qui ne fait pas partie des Nations unies, ont parfois été un peu plus compliquées.

Enfin, la société civile devrait jouer un rôle plus important à l'avenir, son adhésion étant vitale pour créer un consensus constructif sur le rôle de la migration au niveau des sociétés.

Il sera inévitable pour les États, s'ils veulent faire du Forum un vrai instrument durable de concertation au niveau mondial, d'aborder de manière créative toutes ces questions, en premier lieu celle de la structure et du financement.

Si le Forum peut relever ces défis, lever les contradictions mentionnées et mieux régler son fonctionnement sur une base durable, il pourra devenir un outil de gouvernance important au niveau mondial en matière de migration. Avec le temps (sans doute beaucoup de temps) et le consentement des États, il pourra faire éclore un consensus sur comment mieux régir les mouvements internationaux de personnes, et cela à l'instar de la discussion sur le changement climatique où nous sommes passés du Sommet de Rio en 1992 aux accords de Kyoto en 1995 et à la Conférence de Bali en 2007.

Dans ce contexte, il était encourageant de constater la perception positive qu'ont du Forum les "faiseurs d'opinion" de la presse internationale. Ils l'ont bien compris comme le début d'un débat constructif, basé sur une approche où toutes les parties seraient gagnantes et la seule qui permettra d'engager aussi bien les pays d'origine que les migrants. En effet, le contrôle physique des frontières, aussi nécessaire soit-il, a démontré ses limites comme élément mobilisateur. Espérons que cette compréhension se répandra parmi le grand public et permettra enfin la décrispation politique qui hante le sujet des migrations.





## LES ACTIVITÉS DU CIEMI

Le CIEMI, association Loi 1901, a été créé en 1977.

Le but du Centre d'Information et d'Études sur les Migrations Internationales (CIEMI) est la sensibilisation — par la documentation, l'information et l'édition — aux migrations internationales comme facteur de transformation et de recomposition du paysage social, culturel et religieux des sociétés nationales.

Pour atteindre cet objectif, le CIEMI s'est structuré autour de **trois services** :

- un Service Documentation
- un Service Formation - Études
- un Service Information - Édition.

## CENTRE DE DOCUMENTATION

Le CIEMI tend, à travers son activité et son expérience documentaire dans le domaine des migrations, à aider les immigrés à **garder la mémoire** de l'itinéraire historique, social, politique et culturel de leurs communautés.

L'objectif est de rassembler et de classer la production concernant les migrations, éditée en France comme à l'étranger. Le centre repère également toute littérature dite "souterraine" produite par les immigrés eux-mêmes (bulletins, tracts, rapports d'association).

Le CIEMI possède, en région parisienne, **l'une des bibliothèques les plus fournies dans le domaine des migrations internationales** en France et dans le monde.

En consultation, sur place, **plus de 18 000 documents, plus de 400 revues** et publications périodiques (en tout, quelque 72 000 références bibliographiques).

Les références bibliographiques, classées par thèmes (migrations internationales, politique, droit, santé, éducation, culture, nationalité, religion, démographie, travail, logement, etc.), sont **consultables par ordinateur** au CIEMI ainsi qu'en ligne sur le site web dont l'adresse est : **[www.ciemi.org](http://www.ciemi.org)**

La bibliothèque est **ouverte au public** tous les jours (du lundi au vendredi inclus) de 9 h 30 à 13 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30.

**Pour tout renseignement complémentaire contactez le CIEMI**

46, rue de Montreuil - 75011 Paris

Tél. 01 43 72 49 34 - Fax 01 43 72 06 42 - E-mail : [doc@ciemi.org](mailto:doc@ciemi.org)

CCP 17 787 12 N Paris — VAT's number FR 51 311 641 419

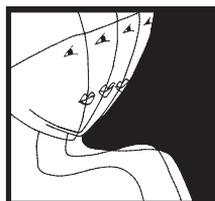
SIRET : 311 641 419 00016 - Code APE 913E



**L'adhésion à l'association CIEMI permet :**

- de participer à l'assemblée générale annuelle comme membre de l'association
- d'obtenir une réduction de 50 % sur les achats de livres et brochures du CIEMI
- d'être informé sur les activités et publications du Centre
- d'avoir accès gratuit au Centre de documentation

M., Mme, Mlle.....  
 Organisme.....  
 Adresse.....  
 Tél.....Code Postal.....  
 Ville.....  
 J'adhère à l'Association C.I.E.M.I. et verse ma cotisation :  
     50 €  
     100 € (cotisation de soutien)  
 Ci-joint chèque de ..... € à l'ordre du  
 CIEMI - CCP 17 787 12 N Paris



**Bulletin d'Abonnement à Migrations Société**  
*La revue bimestrielle d'analyse et de débat sur les migrations en France et en Europe*

Tarifs 2009 : France : 44 € Étranger : 54 €  
 Soutien : 70 €

M., Mme, Mlle.....  
 Organisme.....  
 Adresse.....Tél.....  
 Code postal.....Ville.....

**souscrit à un abonnement à Migrations Société à partir de :** .....

Ci-joint un chèque de .....€  
 à l'ordre de : CIEMI, 46 rue de Montreuil, 75011 Paris, CCP 17 787 12 N Paris  
 Virements:  
 → CHÈQUES POSTAUX DE PARIS, 16 rue des Favorites, 75900 Paris Chèques.  
 IBAN: FR 37 30041 00001 1778712 N020 77. SWIFT/BIC: PSSTFRPPPAR  
 → CRÉDIT LYONNAIS FAIDHERBE, 2 rue Faidherbe, 75011 Paris. France.  
 IBAN: FR44 3000 2006 7900 0004 3663 G15. SWIFT/BIC: CRLYFRPP.

# FÉDÉRATION DES CENTRES D'ÉTUDES

## « G. B. Scalabrini »

Le CIEMI — association Loi 1901 créée en 1977 — fait partie de la Fédération des Centres d'Études sur les Migrations comportant six centres répartis en Europe, en Amérique du Nord et du Sud et aux Philippines.

- CEM** CENTRO DE ESTUDOS MIGRATORIOS  
Rua Vasco Pereira 55  
01514-030 Liberdade - SÃO PAULO - Brasil  
Tel. (011) 3208.6227 / Fax (011) 3208.2284  
E-mail : [cemsp@cemsp.com.br](mailto:cemsp@cemsp.com.br)  
Site Web : <http://www.cemsp.com.br>
- CEMLA** CENTRO DE ESTUDIOS MIGRATORIOS  
LATINO-AMERICANOS  
Avda Independencia 20  
1099 BUENOS AIRES - Argentina  
Tel. (011) 43.42.67.49 / Fax (011) 43.31.08.32  
E-mail : [cemla@ciudad.com.ar](mailto:cemla@ciudad.com.ar)  
Site Web : <http://www.cemla.com>
- CIEMI** CENTRE D'INFORMATION ET D'ÉTUDES SUR  
LES MIGRATIONS INTERNATIONALES  
46 Rue de Montreuil  
75011 PARIS - France  
Tel. 01.43.72.01.40 / Fax 01.43.72.06.42  
E-mail : [contact@ciemi.org](mailto:contact@ciemi.org)  
Site Web : <http://www.ciemi.org>
- CMS** CENTER FOR MIGRATION STUDIES  
209 Flagg Place  
STATEN ISLAND, N.Y.10304-1122 - USA  
Tel. (718) 351.88.00 / Fax (718) 667.45.98  
E-mail : [cmslft@aol.com](mailto:cmslft@aol.com)  
Site Web : <http://www.cmsny.org>
- CSER** CENTRO STUDI EMIGRAZIONI ROMA  
Via Dandolo 58 - 00153 ROMA - Italia  
Tel. (06) 580.97.64 / Fax (06) 581.46.51  
E-mail : [cser@cser.it](mailto:cser@cser.it)  
Site Web : <http://www.cser.it>
- SMC** SCALABRINI MIGRATION CENTER  
P.O. Box 10541, Broadway Centrum  
1113 QUEZON CITY, MM - Philippines  
Tel. (02) 724.35.12 / Fax (02) 721.42.96  
E-mail : [smc@skyinet.net](mailto:smc@skyinet.net)  
Site Web : <http://www.smc.org.ph/>

# SOMMAIRE

## ÉDITORIAL

- Vers un ministère de l'invasion territoriale, de l'identité nationale... et de la délation "sociale" ? ..... Vincent Geisser

## ARTICLE

- Familles des émigrés restées à Oujda ..... Nouredine Bouammali

## DOSSIER : Vers un droit à la mobilité ? (coordonné par Yvain Corradi)

### I. Introduction

- Le droit à la mobilité : nouvel horizon pour penser les migrations ? Yvain Corradi  
Vers un droit universel à la mobilité..... Catherine Wihol de Wenden

### II. Les migrations aujourd'hui : nouvelles formes, nouvelles contraintes, nouvelles voies

- Mascarade des migrations : nouvelles formes, nouveaux enjeux... Hervé Le Bras  
Mouvements migratoires : différences, diversité et identités..... Michel Wiewiorka  
Conséquences des restrictions du droit à la mobilité sur les droits des migrants ..... Claire Rodier  
Privations de droits et initiatives des migrants algériens sans papiers..... Marie-Thérèse Têtu Delage  
La mobilité dans la Corne de l'Afrique : entre urgence humanitaire et contrainte sécuritaire ..... Hélène Thiollet

### III. Droit à la mobilité (et gouvernance mondiale des migrations)

- L'état du droit à la mobilité..... Michel Mialle  
Droits des travailleurs migrants : état des lieux..... Jean-François Trogrlic  
Les restrictions à la libre circulation des travailleurs ..... Dimitrios Kontizas  
Les défis à relever dans une économie mondiale en mutation..... Jean-Philippe Chauzy  
Pour un espace francophone des migrations ..... Jean-Pierre Hoss  
Vers une gouvernance mondiale des migrations : enjeux, réalités et perspectives ..... Mélodie Beaujeu

### IV. Des acteurs, des actions et leurs propositions

- Le rôle des pouvoirs publics locaux : l'expérience de Nantes .. Jean-Philippe Magnen  
Patricia Dupré-Cormerais  
Comment encourager la mobilité des salariés ? ..... Denis Granger  
Quel(s) droit(s) pour quelle(s) mobilité(s) ? ..... Jean-Louis Malys  
Migrations, mobilité et éducation : quels enjeux ? ..... David Lopez  
L'engagement de la société civile ..... Conny Reuter  
Gouvernance globale de la migration ..... Régine De Clercq  
L'apport du Forum mondial sur la migration et le développement ..... Romeo E. Matsas

### V. Synthèse

- Le droit à la mobilité. Conclusion du colloque sur le droit à la mobilité ..... Frédéric Tiberghien  
Bibliographie sélective ..... Christine Pelloquin

### NOTE DE LECTURE

- Traces de luttes. 1924-2007. Mon engagement entre utopie et réalité (de Marius Apostolo) ..... Luca Marin

- DOCUMENTATION ..... Christine Pelloquin